

Pas encore d'affectation au lycée ? Pas de panique, des solutions existent!

Les tours suivants d'affectation

Une nouvelle chance!

Début juillet, fin août et début septembre, tu peux candidater sur les places encore disponibles dans des lycées publics de l'éducation nationale et de l'agriculture.

Contacte ton **collège** ou le **CIO** pour connaître les places vacantes. Tu seras accompagné pour formuler de nouveaux vœux.





Les lycées privés : une alternative accessible

Après le 27 juin, les lycées privés sous contrat avec l'éducation nationale ou l'agriculture recrutent **en direct**.

Tu peux les contacter durant l'été.

Bon à savoir :

Les places disponibles sont sur https://www.ac-lyon.fr/affectation en lycée

Ils proposent des entretiens personnalisés avant d'inscrire. Ils accueillent dans des filières générales, technologiques ou pro.



Et pourquoi pas... l'apprentissage?

Une vraie voie d'avenir, concrète et valorisante!

Obtenir un **diplôme reconnu** (CAP, Bac Pro) Être **rémunéré** pendant ta formation

Travailler en entreprise pour acquérir de l'expérience

Pour plus d'informations : https://oreka.auvergnerhonealpes-orientation.fr/ formation/destination-apprentissage ou Se former par l'apprentissage

Tu n'es pas seul!

Tu peux être accompagné par ton établissement d'origine et par le CIO de ton secteur.

https://www.ac-lyon.fr/les-services-d-orientation-de-l-academie-de-lyon

